



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignements professionnels

Question écrite n° 128672

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur l'enseignement professionnel initial dans le supérieur. Pour répondre au besoin croissant d'une main-d'oeuvre plus qualifiée, les pays de l'OCDE mobilisent de plus en plus leurs systèmes éducatifs. C'est un défi majeur, notamment en France, où l'objectif d'atteindre 50 % de diplômés du supérieur dans une génération a été fixé dès 2005. Selon certains spécialistes, c'est en concentrant les efforts sur la réussite des étudiants, en particulier au niveau licence à l'université, que ce but peut être atteint. La réforme de la filière professionnelle a conduit à augmenter les flux de bacheliers issus de cette filière, mais leur taux de poursuite dans le supérieur est faible et leur taux d'échec reste élevé. Fort de ce constat, le Centre d'analyse stratégique a émis plusieurs propositions visant à développer, tout en la rationalisant, l'offre de formation professionnelle et à adapter les rythmes et les modes de formation dans les filières générales, pour une ouverture plus large de celles-ci à la professionnalisation. Au nombre de ces propositions figure celle de permettre aux universités de créer, à leur initiative, des diplômes nationaux de formation professionnelle, sous réserve de l'accord du ministère et dans le cadre du contrat État-établissement. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128672

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 février 2012, page 1452

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)